

Soirée "café pédagogique"
du mardi 5/02/2012, au lycée Deschaux de Sassenage (38360)
"les évaluations certificatives"

C'est avec un menu "italo-chinois" que nous avons accueilli les collègues ayant répondu positivement à notre invitation. Inspecteur pédagogique, responsables nationaux et départementaux du SNEP ont pu échanger avec les membres de l'AEEPS, malgré quelques défections de dernière minute, victimes de divers virus!

Des échanges, riches, cordiaux, empreints de franchise, qui ont aidé à faire émerger les difficultés des collègues autant que les avancées de l'enseignement de l'EPS.

Difficile, bien sur, de ne pas lier les évaluations avec les contenus d'enseignements, les apprentissages, les conditions d'enseignement ...Mais nous avons centré nos échanges sur les principes généraux, en les illustrant régulièrement d'exemples précis de référentiels. Il apparaît alors que l'on peut souligner les aspects suivants.

CCF, co-évaluation, saisie informatique

L'évaluation sous **forme de CCF** est unanimement considéré comme une avancée.

Le choix de **3 AP** à évaluer n'est pas discuté; c'est la taxonomie des AP qui est contestée par certains.

Toutefois, en lycée professionnel, et compte tenu des périodes de formation en entreprise (PFE), cela induit des cycles d'enseignement courts; on pourrait dès lors envisager d'évaluer le BEP et le BAC PRO sur 2 AP.

*Evolution: pouvoir choisir de certifier BEP & BAC PRO sur 2 **ou** 3 AP.*

Outre le constat que les tâches d'ordre administratif occupent de plus de temps aux enseignants, tous regrettent l'ergonomie du **site de saisie des protocoles**, qui rend cette tâche chronophage et rébarbative.

Evolution : associer des enseignants à la conception de l'ergonomie du site pour le rendre plus efficient.

Le principe de **la co-évaluation** est également considéré comme bénéfique. C'est sa mise en œuvre qui soulève certaines difficultés, selon les choix et les moyens de l'établissement. On souligne alors les limites de la co-évaluation d'ordre organisationnelles ou humaines:

- Sans moyens supplémentaires, ce sont les 2 enseignants de 2 groupes qui évaluent ensemble, à 2 semaines d'intervalle. En conséquence, les cours d'EPS de l'un des enseignants sont supprimés. Soient 3 séances /an. Soit 10% environ du temps d'enseignement!
- Soit un temps (2h, une demi journée) est banalisé pour permettre de regrouper classes et enseignants. Cela induit, en général, la suppression d'autres cours, pour d'autres classes.
- Soit un enseignant ne travaillant pas sur ce créneau horaire vient co évaluer, soit bénévolement, soit rémunéré en HSE.
- L'enseignant co évaluateur peut donc ne pas enseigner l'AP à évaluer; et parfois connaître à minima cette activité (selon le cursus de formation initiale, de formation continue, l'expérience). La compétence du co évaluateur est un paramètre à ne pas sous estimer, afin de rendre cette co évaluation performante.
- Enfin, la lourdeur des effectifs, ou la complexité des protocoles, dans le temps imparti d'une séance (1h10 à 1h30 effectif) ne permet pas réellement de co évaluer. Les 2 enseignants se partagent alors la classe et évaluent un groupe chacun de leur côté (exemples en musculation), soit évaluent des moments précis (exemple en natation), soit un enseignant facilite l'organisation en anticipant les passages (exemple en escalade).

Evolution: constituer un pool d'enseignants-évaluateurs, par bassin et par AP; ces enseignants pourraient de plus, en observant divers élèves, diverses classes, enrichir les réflexions de la commission académique d'harmonisation, la FC ...

Les référentiels d'évaluation

Si l'ensemble des participants approuve le principe de référentiels qui tendent à harmoniser la certification de l'EPS aux examens, cette volonté affichée d'égalité engendre, en fait, un sentiment de multiples inéquités.

Parmi celles-ci est d'abord soulignée la non prise en compte des conditions d'enseignement. Par exemple, comment justifier un barème similaire pour des épreuves se déroulant sur une piste d'athlétisme de 400m en revêtement synthétique ou sur une piste en cendrée de 200m.

Et que dire des transports vers les installations, qui obèrent le temps d'apprentissage de 25% pour certains élèves.

Ces inéquités sont soulignées particulièrement pour les épreuves barémées (athlétisme, natation ...)

En ce sens, les référentiels proposés pour le brevet des collèges semblent représenter une avancée notable, en encadrant les épreuves tout en permettant la prise en compte des conditions d'enseignement ainsi que les caractéristiques des élèves. L'adaptation locale demande un temps nécessaire, et il est souhaitable qu'une année scolaire soit le délai adapté entre la parution des textes et leur mise en application, afin d'expérimenter et de valider les protocoles. Ainsi qu'une structure d'aide au sein des inspections pédagogiques pour assister et contrôler ces protocoles.

Enfin, a été soulevée l'hétérogénéité des référentiels, notamment au plan des compétences attendues. Par exemple, en volley ball, le niveau attendu semble trop élevé pour nombre de nos élèves. A l'inverse, en escalade, le niveau de "performance" semble trop accessible. Le risque est alors d'induire des stratégies de choix d'activités guidées par l'obtention des meilleures notes possibles à l'examen, plutôt que guidées par la volonté de proposer des activités complémentaires, favorisant le développement d'une éducation physique, corporelle.

Evolution proposée: tendre vers la forme de référentiels du DNB, qui permette que les équipes pédagogiques construisent des référentiels qui prennent en compte les conditions d'enseignement et les caractéristiques des élèves.

- 3 heures d'échanges riches n'ont pas suffi à épuiser le thème de notre soirée, comme par exemple:
- alors que les caractéristiques psychologiques, attentionnelles, le rapport à l'effort, et au corps sont globalement différentes entre des lycéens de STG, S, ou L et STI, pourquoi les évaluer à l'examen de la même façon, avec les mêmes exigences, ...ce qui n'est pas le cas en anglais, maths ou histoire. Et dans un premier temps, peut on obtenir des statistiques quant à ces groupes de population divers? Et que dire des différences de profils dans les divers bac professionnels?
 - Les difficultés, en LP, à évaluer des activités pour le bac ET le BEP lors d'un même cycle. Surtout quand les référentiels imposent des épreuves différentes!

Mais nous espérons que ces débats contribueront, humblement, à l'amélioration des certifications en EPS.

Bruno Méar